

MINISTRE DE L'ENSEIGNEMENT
SUPERIEUR, DE LA RECHERCHE
ET DE L'INNOVATION

SECRETARIAT GENERAL

UNIVERSITÉ NAZI BONI

PRESIDENCE



BURKINA FASO

La Patrie ou la Mort, nous
Vaincrons

Bobo-Dioulasso, le 22 JUIL 2026

COMMUNIQUE N°2026/ 000007 MESRI/SG/UNB/P

**PORTANT APPEL A CANDIDATURE POUR LE RECRUTEMENT
D'ETUDIANT.E S EN MASTER BIOLOGIE SANTE : PHYSIOLOGIE
PHYSIOPATHOLOGIE HUMAINES AU TITRE DE L'ANNEE ACADEMIQUE
2026-2027**

Le Président de l'Université Nazi BONI porte à la connaissance du public qu'il est ouvert au titre de l'année universitaire 2026-2027 au Département des Sciences Fondamentales de l'Institut Supérieur des Sciences de la Santé (INSSA) le recrutement d'étudiant.e.s en Master 1 et en Master 2 pour le Master Biologie Santé : Physiologie, Physiopathologie humaines.

1. Organisation de la formation

La formation dure deux ans (4 semestres) pour les étudiants admis en Master 1 et une année (2 semestres) pour les étudiants admis en Master 2 et se déroule en ligne et en présentiel.

Un tronc commun est proposé en Master 1 Biologie Santé : Physiologie, Physiopathologie humaines et 7 parcours sont proposés en Master 2 Biologie Santé : Physiologie, Physiopathologie humaines :

- Biologie, physiologie et physiopathologie humaines ;
- Physiologie, physiopathologie et pharmacologie cardio-vasculaires ;
- Physiologie, physiopathologie et pharmacologie respiratoires ;
- Pathogénie, physiopathologie et pharmacologie infectieuses ;
- Neurosciences ;
- Physiologie de l'exercice et biologie du sport ;
- Toxicologie, environnement et santé.

2. Conditions de candidature au Master 1

Peut faire acte de candidature au Master 1, toute personne remplissant l'une des conditions ci-après :

- être docteur en médecine ou pharmacie ou chirurgie-dentaire ou médecine vétérinaire ;

- être interne des hôpitaux/résident ;
- être étudiant en sciences de la santé ayant validé le Master 2 ;
- être titulaire d'une licence en sciences biologiques.

3. Conditions de candidature au Master 2

Peut faire acte de candidature au Master 2, toute personne titulaire d'un master 1 en Biologie Santé.

4. Composition du dossier de candidature

Le dossier de candidature doit comporter les pièces suivantes :

- un formulaire de cursus à télécharger sur la plateforme Campusfaso à l'adresse <https://www.campusfaso.bf/formations/candidature>
- un extrait d'acte de naissance ;
- un certificat de nationalité ;
- un curriculum vitae daté et signé ;
- une copie légalisée d'un document officiel d'identité (passeport, carte nationale d'identité, ...) ;
- les copies légalisées des diplômes obtenus à partir du Bac y compris ;
- les copies légalisées des relevés de notes des six semestres de la licence ;
- une lettre de motivation ;
- une autorisation de l'employeur pour les professionnels ;
- un engagement légalisé à se soumettre au régime des études et aux modalités de contrôle des connaissances en vigueur d'une part, et à s'acquitter des frais de formation d'autre part (formulaire à télécharger sur la plateforme Campusfaso).

5. Soumission des dossiers de candidature

La soumission des dossiers de candidature se fera en ligne sur la plateforme Campusfaso (<https://www.campusfaso.bf/formations/candidature>) du **23 juillet 2026 au 23 août 2026 à 23 h 59 UTC**. Pour ce faire, chaque candidat devra se connecter au site <https://www.campusfaso.bf> dans la rubrique candidature en vue de :

- créer un compte sur la plateforme pour obtenir un identifiant national d'étudiant (INE) ;
- déposer son dossier sur la plateforme.

La validation de la candidature est conditionnée par le paiement des frais d'examen de dossier qui s'élèvent à seize mille cinq cents (16 500) F CFA payables sur la plateforme Campusfaso par Fasoazerka (Coris Money, Moov Money, Orange Money). Tout dossier incomplet sera rejeté.

6. Sélection, publication des résultats et début des cours

La sélection des candidats se fera sur examen de dossier par le Comité pédagogique du master. Les résultats seront publiés au plus tard le 31 août 2026 par notification dans les boîtes e-mails et par affichage. Le début des cours est prévu pour le 1^{er} octobre 2026.

NB. :

- l'admission définitive est subordonnée au dépôt d'un dossier physique du candidat sélectionné au secrétariat de la Direction de l'INSSA ;
- l'administration se réserve le droit de déclarer l'appel à candidature infructueux au regard du nombre minimal de candidats retenus qui doit être de quinze (15) ;
- une spécialité ne peut être ouverte en deuxième année que si elle compte au moins cinq (05) étudiants.

7. Frais d'inscription et de formation

Les frais d'inscription et de formation sont établis comme suit :

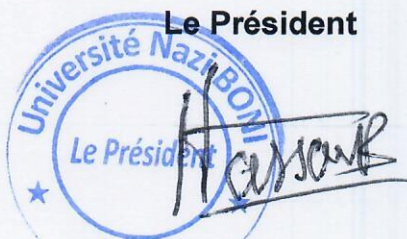
Nature des frais	Etudiants non-salariés de la zone UEMOA	Etudiants salariés de la zone UEMOA	Etudiants salariés et non-salariés de la zone hors UEMOA
Inscription universitaire	51 500 F CFA/an	51 500 F CFA/an	251 500 F CFA/an
Frais de formation	500 000 F CFA/an	700 000 F CFA/an	700 000 F CFA/an

Les frais d'inscription universitaire sont payables en une tranche sur Campusfaso pour confirmer l'inscription après admission.

Les frais de formation sont payables, au début de la formation sur la plateforme Campusfaso.

Ampliation : large diffusion

Le Président



Pr Hassan Bismarck NACRO

Chevalier de l'Ordre de l'Étalon
Officier de l'Ordre des Palmes académiques